

L'Amicale du Nid appelle à un renforcement sans précédent des mesures de protection des victimes de la prostitution !

Le contexte inédit de crise sanitaire que nous vivons actuellement exacerbe les violences faites aux femmes et notamment la violence de la prostitution, puisque des « clients » n'hésitent pas à rompre le confinement et à exposer à tous les risques les personnes en situation de prostitution qu'ils ne considèrent que comme des marchandises. La prostitution de rue a quasiment disparu, mais pas les rendez-vous pris par internet dans des lieux clos. Certaines femmes doivent continuer à vivre cette violence, sous la pression de leur proxénète ou tout simplement pour payer la chambre d'hôtel qui est leur seule solution d'hébergement.

Il est donc impératif de proposer immédiatement, pendant cette période de confinement, une solution d'hébergement sécurisée à toutes ces personnes et de poursuivre, dès le déconfinement, leur accompagnement afin qu'elles puissent construire leur insertion socio-professionnelle sans prostitution. L'outil existe, c'est le parcours de sortie de prostitution, créé par la loi de lutte contre le système prostitutionnel du 13 avril 2016 : il faut réaffirmer la volonté politique de l'appliquer de façon pleine et entière en y affectant des moyens suffisants.

Depuis ses origines l'Amicale du Nid accompagne des milliers de personnes chaque année vers la sortie de la prostitution, avec ou sans hébergement et est aux côtés de 75% de celles qui ont obtenu un parcours de sortie sur le territoire national. Cette loi est un outil très appréciable et opérationnel quand elle est appliquée.

Pendant cette difficile période, l'Amicale du Nid, poursuit son action avec détermination, en particulier à travers ses centres d'hébergement d'urgence ou d'insertion, des logements adaptés, le maintien du lien social par des échanges téléphoniques très réguliers avec les personnes accompagnées, mais aussi des distributions renforcées de produits alimentaires et d'hygiène et tickets services.

Des personnes accompagnées nous confient que le confinement leur a permis de vivre sans prostitution pendant quelques semaines ; même dans des conditions matérielles difficiles, cette pause de la violence subie leur a constitué un déclic et elles expriment leur volonté de sortir de la prostitution. Ainsi, par exemple, une personne trans, en situation de prostitution depuis de nombreuses années, dit avoir pris conscience de la violence des passes et du fait qu'elle pouvait demander de l'aide.

Ne les abandonnons pas, ne les rejetons pas à leur vie de violences après le confinement ! L'Amicale du Nid appelle à une reprise rapide du fonctionnement des commissions départementales de lutte contre le système prostitutionnel et à une politique volontariste, financée à la hauteur des enjeux humains et du combat visant à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Contacts presse : Hélène de Rugy, déléguée générale - 06 49 51 31 43
Marie-Hélène Franjou, présidente - 06 83 24 94 75